

**Bureau équipe DATE  
28 janvier 2021**

Présents (visio) : Francesca Di Pietro, Muriel Deparis, Alexandre Andreatt, Elodie Dupuit, Jérôme Cardinal, Valentin Lamirault, Kamal Serrhini, Corentin Gaudichet, Sylvie Servain, Sabine Greulich, José Serrano, Mathilde Gralepois ; Séraphine Grellier

Excusés : Abdel Illah Hamdouch, Matthias Wantzen

**Ordre du jour :**

- 1) Calendrier candidatures bourses doctorales
- 2) Préparation Assemblée générale 12 février 2021
- 3) Budget prévisionnel 2021
- 4) Questions diverses

**1) Calendrier candidatures bourses doctorales**

Deux types de dispositifs indépendants sont proposés

- Les bourses doctorales **cofinancées**

Le dossier complet doit parvenir au plus tard le mercredi **24 février 2021** à Véronica Serrano par voie électronique ([veronica.serrano@univ-tours.fr](mailto:veronica.serrano@univ-tours.fr)). Vous devez constituer vous-même le dossier comme indiqué dans le document joint. Ces dossiers ne sont pas classés par l'UMR. Néanmoins, il est demandé d'informer l'équipe et l'UMR des candidatures

- Bourses doctorales région et établissement

Comme l'année dernière, 9 bourses doctorales (6 établissement et 3 région) sont proposées. Le calendrier est le suivant :

- **9 avril** transmission des sujets à l'équipe
- **15 avril** classement des sujets par l'équipe DATE
- **22 avril** classement des sujets des équipes COST, DATE et EMAM par le bureau de l'UMR
- **4 mai** transmission du classement à l'école doctorale

Les conditions sont rappelées ci dessous (mail école doctorale 11 janvier)

Comme l'an passé, les candidats, selon votre décision, ont la possibilité de passer les deux concours. Cependant, un même sujet présenté pour les deux concours comptera pour deux sujets.

De même, comme l'an passé, les candidats devront avoir soutenu leur master avant le 14 juillet.

En ce qui concerne les formations BAC+5 spécifiques nécessitant un stage durant l'été, validé à la rentrée 2021, il est demandé au service du département de formation de nous fournir la preuve que toutes les UE hors stage ont été validées (par un relevé de note) et une attestation du directeur de département ou, à défaut, du directeur de formation, assurant que le stage se déroule de telle façon que sa validation ne fait pas, sauf accident, de doute. La proposition du jury de sélection sera dans ce cas conditionnée par l'obtention effective, avant le 15 septembre de l'année en cours, du diplôme

de Bac+5 de l'étudiant.

Nous vous rappelons que la Région demande à ce que les candidats n'aient pas plus de 30 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

D'autre part, aucun sujet déposé par un HDR ayant déjà atteint le nombre maximal de directions de thèse autorisé par l'École Doctorale ne pourra être retenu.

Pour chaque sujet, merci de remplir la fiche jointe à ce mail ainsi que, pour l'ensemble, le tableau lui aussi joint à ce mail.

## 2) Préparation ordre du jour Assemblée générale 12 février 2021

Ordre du jour assemblée générale :

- 1) Rappel du projet de l'équipe et des objectifs pour 2020, effectifs
- 2) Activités :
  - (i) Bilan des activités transversales (échelle équipe et CITERES)
  - (ii) Rappel des objectifs et bilan des axes (par les responsables des axes)
  - (iii) Programmation des activités pour 2021
- 3) Finances
  - (i) Bilan financier
  - (ii) Budget prévisionnel pour 2021
- 4) Politique financement publications scientifiques et publications en open access par l'université de Tours (Anne Slomovici, Bibliothèque universitaire de Blois)
- 5) Questions diverses

## 3) Budget prévisionnel 2021

Les demandes acceptées sont indiquées sur le document :

[https://teams.microsoft.com/l/file/4A8A063A-DEBE-4435-A268-E91AAA3DB3AF?tenantId=16150599-ebb0-4fcf-94a5-6010823c7bd5&fileType=xlsx&objectUrl=https%3A%2F%2Funivtoursfr.sharepoint.com%2Fsites%2FCITERES\\_DATE%2FDocuments%20partages%2FGeneral%2FDATE%20depenses\\_prev%202021.xlsx&baseUrl=https%3A%2F%2Funivtoursfr.sharepoint.com%2Fsites%2FCITERES\\_DATE&serviceName=teams&threadId=19:92bc386fc6e444c6a085908fecc26eb4@thread.tacv2&groupId=a299f5e2-8b34-4d27-be72-23a6e27f3b3f](https://teams.microsoft.com/l/file/4A8A063A-DEBE-4435-A268-E91AAA3DB3AF?tenantId=16150599-ebb0-4fcf-94a5-6010823c7bd5&fileType=xlsx&objectUrl=https%3A%2F%2Funivtoursfr.sharepoint.com%2Fsites%2FCITERES_DATE%2FDocuments%20partages%2FGeneral%2FDATE%20depenses_prev%202021.xlsx&baseUrl=https%3A%2F%2Funivtoursfr.sharepoint.com%2Fsites%2FCITERES_DATE&serviceName=teams&threadId=19:92bc386fc6e444c6a085908fecc26eb4@thread.tacv2&groupId=a299f5e2-8b34-4d27-be72-23a6e27f3b3f)

Pour mémoire :

Les sommes suivantes sont provisionnées :

- CDD 9 Mois gestionnaire (Anaïs) 4100 euros
- Soutenances de 8 thèses : 2400 euros
- Séminaires axes 1500 euros

Les demandes pour des terrains de thèse ne sont pas financées

Les ordinateurs des enseignants chercheurs rentrent dans un plan de renouvellement de la DSI. Se

rapprocher de la DSI pour connaître la date de renouvellement de son ordinateur.

Prochains bureau d'équipe :

- 25 février à 14h00
- 25 mars à 12h30
- 15 avril à 14h00
- 27 mai à 14h00
- 24 juin à 14h00